

RÉSISTANCE POLONAISE

DOCUMENTS

Édité par le Comité Central de la Lutte pour l'indépendance de la Pologne

LE MYTHE de la bonne Allemagne

La guerre n'a pas pris fin et les armées alliées ont encore à livrer de rudes combats que nous assistons à la résurrection de la dangereuse légende sur la bonne Allemagne et les bons Allemands.

En Angleterre, des voix se sont élevées dans la presse pour protester contre l'interdiction faite aux soldats alliés de fraterniser avec la population de l'Allemagne occupée. Jouissant de cette large liberté d'expression qui est tout à l'honneur de la grande nation insulaire, des salutistes, des deux sexes, ont pu prêcher, en pleine rue, la bonhomie, l'oubli, le pardon. Se doutent-ils, ces braves gens, qu'ils se font inconsciemment les complices de la fameuse V^e colonne qui, elle, n'est pas une légende mais une inquiétante réalité, sur laquelle il convient que tous les peuples, qui ont tant souffert, aient les yeux largement ouverts ?

Aux Etats-Unis, il s'est trouvé des publicistes et des orateurs pour prôner l'application à l'Allemagne de la Charte de l'Atlantique dans l'intégralité de ses clauses. Or, c'est là une interprétation absolument erronée. Il n'est pas douteux, en effet, que, dans l'esprit de ses promoteurs, la Charte ne pouvait, en aucune manière, jouer en faveur de l'Allemagne, à laquelle il convient d'infliger un traitement, éliminant radicalement, et pour plusieurs générations, toute possibilité de revanche.

Chose plus curieuse encore, un débat, une polémique peut-on même dire, au sujet des « bons Allemands » et de la « bonne Allemagne », s'est ouvert dans la presse... soviétique, qui nous avait pourtant habitués à une plus stricte unanimité.

C'est ainsi que dans la « Pravda », le professeur Alexandroff a réfuté énergiquement un article d'Ilya Ehrenburg, paru dans l'organe de l'armée, « L'Etoile Rouge », où l'écrivain soutenait la thèse que tous les Allemands étaient des coupables, ne serait-ce que par tacite complicité qui devenait, à l'époque où la Wehrmacht enregistrait

des victoires, une adhésion enthousiaste.

On se doute que le peuple polonais qui a subi de la part des Allemands un traitement d'une inconcevable bestialité est plutôt enclin à partager l'opinion que, jusqu'à nouvel ordre, l'on se méfiât de tout Allemand, même et surtout lorsqu'il se prétendra démocrate. Car il en sera des Allemands comme de certains résistants de la onzième heure. Tous se diront anti-nazi. D'aucuns même se feront passer pour Juifs. Le cas s'est déjà produit — des témoins, dignes de foi, nous l'ont formellement affirmé — à Aix-la-Chapelle et à Cologne.

Et puisqu'il est question de Juifs, avez-vous entendu beaucoup de démocrates allemands protester contre les infâmes persécutions que la « race des seigneurs » a fait subir à la « race maudite » ? Et nous ne parlons pas des mocrates condamnés au silence, mais de ceux qui séjournent librement à Londres ou à New-York.

Nous emprunterons la réponse à cette question au journal londonien « The European Jewish Observer », en date du 5 janvier 1945, qui écrit notamment :

« A part M. Thomas Mann, il ne s'est pas trouvé un seul Allemand résidant à l'étranger pour s'élever contre l'extermination systématique de millions d'êtres humains. »

Evidemment, après l'écrasement dé-

finitif de l'hitlérisme, ces protestations tomberont en pluie. Mais mériteront-elles d'être prises en considération ?

Pour l'instant et avant même que la grande offensive en faveur de la « bonne Allemagne » ne batte son plein, il est pénible de constater que les Allemands jouissent partout d'une situation privilégiée par rapport aux autochtones d'un pays, encore incomplètement libéré comme la France ou récemment bombardé comme l'Angleterre.

Il nous est rapporté qu'à Cherbourg, les prisonniers allemands se gaussent des ouvriers français, mal nourris et qu'ils ont adopté ce slogan qui les fait bien rire : Dieu n'est pas Français ! Or nous a assuré en outre qu'à Valogne — et ce doit être la même chose en d'autres lieux — les prisonniers allemands n'abattent, en moyenne, que 40 % de la besogne exécutée par un ouvrier français, lequel, en revanche, touche des rations alimentaires d'une valeur colorique deux fois plus faible.

Mais c'est à l'égard des anti-nazis, péchés un peu hâtivement parmi des prisonniers fraîchement capturés, que la généreuse jobardise atteint son comble. C'est ainsi, par exemple, qu'à la B.B.C. de Londres, les collaborateurs allemands sont choyés comme ne le sont les ressortissants d'aucune autre nation. Ces derniers, pendant le service de nuit, se servent démocratiquement eux-mêmes, tandis que les « ex-seigneurs » ont à leur disposition une luxueuse salle à manger et un personnel stylé.

Que l'on ne vienne pas nous reprocher un excès de pessimisme. Notre manque de confiance dans la perfectibilité allemande n'est pas une attitude prise délibérément, mais provient de la connaissance approfondie de ce peuple, acquise au cours d'une expérience millénaire. Aujourd'hui même les Allemands réputés anti-nazi approuvent dans leur for intérieur les principaux forfaits d'Hitler. On en jugera par ce reportage de Jack Fleisher, correspondant de l'United Press que publièrent les « Basler Nachrichten », le 9 avril dernier :

(Suite page 6)

Lire en page 4 et 5 :

L'Alliance
polono -
anglaise

L'armée polonaise sur le sol allemand

Le « *Dziennik Polski* » publie un article intitulé : « *Le soldat polonais sur le sol allemand* », dans lequel il écrit : « Les dépêches du front de l'Ouest rapportent que les chars de la division blindée polonaise avançant le long de la rivière Ems s'approchent d'Emden. Nous assistons ainsi à un événement d'une grande signification historique : les forces polonaises entrent en territoire allemand. Après six années de guerre, la justice idéologique est rendue à nos yeux.

« La revanche tellement désirée des journées mémorables de septembre est en train de se réaliser. Que de changements sont survenus depuis ! Il suffit de comparer l'image des chars polonais, apportant la mort et la destruction en Allemagne, à celle des colonnes sans fin de prisonniers allemands emmenés vers l'Ouest, image dont les Allemands, en automne 1939, remplissaient avec fierté leurs journaux.

« Pour le mois de septembre, pour les emprisonnements, pour les persécutions, pour Varsovie, pour l'Océan de sang et pour d'innombrables crimes, pour tout cela le soldat polonais prend aujourd'hui sa revanche. Il aura l'occasion, comme l'ont déjà eu ses frères d'armes américains, britanniques et français, de voir dans son foyer, ou plutôt dans ses ruines, cette merveilleuse « race des seigneurs ». Aujourd'hui il pourra voir comment se conduisent les Allemands, ces mêmes Allemands qui récemment faisaient sauter les avenues de Varsovie. Il verra comme ils se met-

tent à plat, comme ils obéissent avec plaisir et comme ils sont serviles. Il pourra se rendre compte de la terreur, du sentiment inquiétant de culpabilité que l'on voit dans les yeux de tous les Allemands à la mention du mot « Pologne ».

« L'honneur de franchir la frontière allemande revient à la division blindée dont tous les Polonais doivent être fiers. L'autorité bien méritée et la reconnaissance des alliés dont elle jouit ne sont pas dues qu'à son héroïsme qui l'a couvert de gloire. On considère que les Polonais sont individualistes. Cependant cette division a démontré leur force d'organisation. Son activité n'a rien d'improvisé. La confiance que le commandant allié accorde à notre division, en l'employant dans les opérations les plus sérieuses, est basée sur le fait qu'elle peut être la première, non seulement dans le combat, mais aussi pour la construction de ponts, pour l'organisation du ravitaillement, des transports et du trafic.

« Elle a montré ses capacités au cours des opérations victorieuses qui la conduisent de Caen à Emden, à travers la France, la Belgique et la Hollande.

« Après septembre 1939, Hitler annonça orgueilleusement au monde que l'armée polonaise avait cessé d'exister. Cependant, huit mois plus tard, les premiers soldats allemands furent tués en Norvège par les balles polonaises. La Pologne continue depuis une lutte inlassable contre l'Allemagne sur terre, sur mer et dans les airs. Sur tous les

fronts, les Allemands se sont heurtés aux Polonais.

« Après la Norvège, vinrent la France et l'Italie. Après les nombreuses batailles avec l'armée de l'intérieur, les Allemands ont maintenant des Polonais dans leur pays. Nous allons apprendre tous les jours les conquêtes polonaises de villes allemandes.

« En même temps, les nouvelles de l'entrée en action du deuxième corps d'armée polonaise en Italie se répandirent. Ainsi la Pologne prend pleinement part aux derniers combats de cette guerre contre le Reich allemand. La fin victorieuse, si ardemment attendue pendant des années par les soldats sans patrie, cette fin pour laquelle ils ont consenti tant de souffrances et de sacrifices, n'est qu'une question de semaines.

« **Mais cette victoire donnera-t-elle aux Polonais la liberté attendue et les innombrables victimes pencheront-elles la balance de la justice de notre côté ? Voici les questions que chaque soldat polonais se pose actuellement.**

« La Pologne fut la première à prendre les armes dans la lutte contre les Allemands. Elle n'a pas cessé de lutter depuis. Les combats actuels de notre division blindée en territoire allemand sont une preuve que la Pologne a rempli jusqu'au bout ses engagements à l'égard des pays alliés. Aujourd'hui, dans les heures heureuses de la victoire, nous restons fidèles à nos alliés, comme nous le fûmes aux heures sombres des défaites. »

L'avance victorieuse des Polonais sur le front italien

1) Un message du général Mac Creery

Le correspondant de l'Agence P.A.T. rapporte du front d'Italie : « Le général Mac Creery, commandant la 8^e armée, a adressé un message spécial au deuxième corps d'armée polonais. « La 8^e armée qui commença à Al Alamein le grand courant de la victoire alliée est sur le point de porter un « knock out » aux Allemands en Italie. Depuis Tobrouk jusqu'aux plaines du Pô, les courageux soldats polonais ont combattu avec nous; l'armée de l'Empire est particulièrement fière que ce soient nos vaillants alliés polonais qui porteront dans cette bataille le coup décisif à l'ennemi. »

Le général Szyszko-Bohusz, commandant le deuxième corps d'armée, a reçu le message suivant du général Mac Creery : « Je suis plein d'admiration pour l'avance du deuxième corps d'armée polonaise qui a déjà surmonté les obstacles que constituaient les trois grandes rivières.

« La manière dont il surmonta toutes les difficultés présentes et l'élan de la poussée montrent sa splendide déter-

mination et son esprit combattif. La prise du pont intact sur le Sillaro ouvre le chemin à de prochains succès. Vous avez infligé de lourdes pertes aux meilleures troupes ennemies. Je félicite tous les gradés de la part splendide que prend dans l'offensive de la 8^e armée le deuxième corps d'armée. Bonne chance à tous. »

2) La défense désespérée des Allemands en Italie

Le même correspondant de guerre annonce le 14 avril : « La première phase des opérations est terminée. Aujourd'hui on peut déjà révéler qu'elle fut préparée pendant les mois de calme sur le front d'Italie, non seulement sur les cartes, mais aussi sur le terrain. On faisait des répétitions et des répétitions générales, séparément des diverses phases, puis de l'attaque dans son ensemble. Lorsque l'opération fut déclanchée, on ne constata ni agitation ni énervelement, pas plus à l'Etat-Major que parmi les soldats.

« Elle doit réussir », disait-on partout, et en effet elle a réussi.

« La défense allemande revêt un caractère émotif; elle passe de l'acharne-

ment hystérique et désespéré à une apathie complète. Parfois des mitrailleurs allemands isolés se défendent jusqu'au dernier souffle devant un adversaire beaucoup plus fort. Parfois des pelotons entiers capitulent sans coup férir.

« Dans un des secteurs du front occupé par nos troupes, on trouva dans un bunker, un jeune lieutenant, commandant d'une compagnie, qui s'était endormi. Il déclara que sa compagnie avait été anéantie. « Je ne vois pas dans quel but je continuerais la lutte. Aussi j'ai décidé de me rendre. J'espère que vous me donnerez quelque chose, car je n'ai rien mangé depuis quatre jours » dit-il.

« A l'émotivité des Allemands devant la bataille correspond la situation désespérée de leurs détachements motorisés. On sait que certaines batteries d'artillerie légère sont transportées par des vaches réquisitionnées. La retraite a lieu la plupart du temps à pied ou, à dos de mulet.

« Les courriers eux-mêmes font leur trajet à pied ou, quelquefois, à bicyclette. Certains ont été tués par des mines allemandes. (Suite page 7)

LA POLOGNE ET L'URSS

Pas de nouvelles des hommes politiques

Le 12 avril l'Agence P.A.T. a diffusé le communiqué suivant :

« A la fin février le vice-président du Conseil, délégué du gouvernement de Londres, siégeant en Pologne, ainsi que le dernier commandant en chef de l'Armée de l'Intérieur, actuellement dissoute, reçurent une invitation indirecte du colonel Pimenow du NKWD — (police politique soviétique) — à participer à une conférence avec le général Iwanow, représentant du haut commandement du premier front blanc-ruthène.

« Le 10 mars ils reçurent une invitation écrite, signée par le colonel Pimenow les priant, de la part du général Iwanow, de se rendre à une entrevue avec ce dernier et soulignant la nécessité et l'importance exceptionnelle de cette rencontre.

« L'invitation se terminait par une déclaration du colonel Pimenow, lequel en tant qu'officier de l'Armée Rouge, garantissait la sécurité des personnes invitées. Plus tard, les autorités soviétiques expliquèrent que le but politique de cette invitation était, entre autres, de discuter la révélation de l'identité des partis politiques polonais qui jusqu'alors ne l'avaient pas fait aux Soviétiques, « en vue de les inclure dans le courant général des forces démocratiques en Pologne indépendante ».

« A la même époque le colonel Pimenow adressa la même demande aux partis politiques polonais.

« Le 20 mars, répondant à la demande antérieure présentée par les Polo-

nais, le colonel Pimenow annonça que les autorités soviétiques avaient consenti à faciliter à 12 personnalités politiques polonaises de se rendre en avion à Londres, afin d'y conférer avec le gouvernement polonais et d'autres hommes politiques.

« Le 27 mars, le vice-président du Conseil en Pologne, le Président du Conseil d'Unité Nationale (Parlement clandestin) et le dernier commandant en chef de l'Armée de l'Intérieur se rendirent à l'invitation du général Iwanow. Jusqu'à présent ils ne sont pas rentrés de cette visite et n'ont donné aucun signe de vie.

« Le 28 mars, trois ministres du Cabinet de Londres siégeant en Pologne, huit membres des partis politiques polonais et un interprète se rendirent également à l'invitation du général Iwanow. Eux non plus ne sont pas revenus et n'ont donné aucun signe de vie.

« Ainsi on n'est, jusqu'à présent, sans aucune nouvelle de ces quinze personnes invitées par le général Iwanow.

« On a pu établir quatorze noms des hommes politiques qui ont été invités. Ce sont : MM. Kazimierz Baginski, Adam Bien, Jozef Chacinski, Jan Jankowski, Stanislaw Jasiukowicz, Tadeusz Kobylanski, Stanislaw Mierzwa, Général Léopold Okulicki, Antoni Pajdak, Kazimierz Puzak, Stemler, Zbigniew Stypulkowski, Franciszek Urbanski. »

L'Opinion de la presse londonienne

Le « *Time and Tide* » du 13 avril écrit au sujet de ces hommes politiques :

« Le cas des Polonais disparus demeure un mystère inquiétant, même pour les milieux officiels de Londres. A ce mystère s'ajoute encore celui de la disparition de M. Wincenty Witos, leader du parti paysan, qui fut trois fois premier ministre.

« La situation diplomatique créée actuellement est étrange. C'est le ministère des Affaires Etrangères britannique qui a informé l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Moscou du mystère des Polonais disparus, au lieu d'en être informé par lui. Cela signifie tout simplement que MM. Clark Kerr et Harriman n'en ont pas été informés par M. Molotov. Or, M. Molotov, en tant que membre de la commission alliée créée par les accords de Yalta, a eu de fréquentes entrevues avec les ambassadeurs Clark Kerr et Harriman.

« En tant que ministre des Affaires Etrangères, il n'a donné aucune infor-

mation aux représentants diplomatiques britanniques et américains accrédités à Moscou, sur une question russo-polonaise d'une importance capitale pour les partenaires de la Russie dans les accords de Yalta. Il est clair qu'en sa qualité de ministre, il n'a pas même vu les ambassadeurs de Grande-Bretagne et des Etats-Unis pour les entretenir de cette question.

« Deux problèmes de première importance se posent : premièrement si

La lecture de
DOCUMENTS
est indispensable
à qui désire se former
une opinion objective
au sujet de la Pologne

les délégués polonais furent, en effet, conduits chez M. Molotov pour négocier avec lui et M. Molotov n'en ayant pas dit mot aux ambassadeurs britannique et américain ni en tant que représentants diplomatiques, ni en tant que membres de la commission, Londres et Washington ne peuvent pas regarder la situation ainsi créée d'un « œil bienveillant ». Si, d'autre part, il n'a pas vu les Polonais et ne dit toujours rien du mystère de leur randonnée, à nouveau la situation « provoque une inquiétude » à Londres et Washington aussi bien que parmi les Polonais.

« Toutefois, si les nouvelles parvenues à Londres sur la disparition des Polonais en question ne correspondent pas à la vérité, pourquoi le Kremlin ne donne-t-il pas de communiqué officiel en cette matière ?

« Pourquoi ce silence mystérieux et inquiétant ? Derrière l'inquiétude momentanée — qu'elle soit dissipée ou non — se dresse le problème plus vaste de l'attitude russe à l'égard de l'accord de Yalta concernant la Pologne. Toutefois c'est un fait que depuis la conférence de Yalta la commission de Moscou n'a rien fait en vue de la formation d'un nouveau gouvernement. Tous les noms, celui de M. Mikolajczyk inclus, proposés par les représentants de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, furent rejetés par le gouvernement soviétique.

Le « *Spectator* » écrit :

« La déclaration faite par le gouvernement polonais de Londres, la semaine dernière, sur la disparition de quinze chefs de la résistance polonaise, a créé un mystère qu'aucun communiqué direct n'a éclairci. Cependant une explication de la part des Soviétiques, qui n'est pas encore survenue, aurait pu l'éclaircir immédiatement.

« On suggère que les personnalités en question se trouvent à Moscou et qu'elles sont en train de négocier avec le gouvernement soviétique, sans aucune consultation avec l'ambassadeur britannique ou américain. S'il en est ainsi, le mystère est d'autant plus grand, car suivant les décisions de Crimée, M. Molotov et les ambassadeurs alliés à Moscou devaient procéder ensemble, en tant que commission des trois à la réorganisation du gouvernement de Lublin, par une adjonction des Polonais de Pologne et de l'étranger.

« M. Molotov semble avoir soutenu la requête de Lublin de rejeter les noms des ministres suggérés par l'ambassadeur britannique et peut-être la commission s'étant trouvée dans une impasse. M. Molotov a-t-il décidé de poursuivre les recherches en toute indépendance. M. Eden a ordonné de procéder à Moscou à une enquête au sujet de cette affaire et la déclaration que M. Churchill a promis de faire sera attendue avec impatience. »

L'alliance pol

La politique de force et du fait accompli, mise en œuvre par le régime hitlérien à l'encontre des voisins de l'Allemagne, a été suivie, jusqu'à l'automne de 1938, avec une indulgence marquée par le Gouvernement britannique. Mais après les accords de Munich, lorsque l'Allemagne hitlérienne menaça directement la Pologne, le Gouvernement de Londres changea d'orientation.

Il proposa au Gouvernement de Varsovie la participation à une déclaration commune, qui devait être signée par l'Angleterre, la France, l'U.R.S.S. et la Pologne, afin de protéger l'indépendance des Etats européens.

Tout en acceptant l'idée suggérée par la Grande-Bretagne, le Gouvernement polonais, en considération de la rapidité avec laquelle les événements se succédaient, proposa la conclusion d'une entente bilatérale polono-anglaise.

La proposition du Gouvernement polonais fut acceptée par M. Chamberlain, Premier Ministre britannique, qui fit, le 31 mars 1939, devant la Chambre des Communes, la déclaration suivante :

« Comme je l'ai dit ce matin, le Gouvernement de Sa Majesté ne possède aucune confirmation officielle des bruits, selon lesquels une attaque quelconque aurait été projetée contre la Pologne et, par conséquent, on ne doit pas considérer qu'il accepte ces bruits comme exacts.

« Je suis heureux de saisir cette occasion pour définir de nouveau la politique générale du Gouvernement.

« Nous avons constamment préconisé l'ajustement, par voie de négociations libres entre les parties intéressées, de toutes divergences qui peuvent apparaître entre elles. Nous estimons que c'est la méthode naturelle et adéquate qui s'impose là où existent des divergences.

« De l'avis du Gouvernement, il ne doit y avoir aucune question qui ne puisse être résolue pacifiquement et nous ne trouverions aucune justification à la substitution de la force ou des menaces de force aux méthodes de négociation.

« Ainsi que la Chambre le sait, certaines consultations sont actuellement en cours avec les autres Gouvernements.

« Afin de rendre parfaitement claire la position du Gouvernement de Sa Majesté, avant que ces consultations soient terminées, je dois, dès maintenant, informer la Chambre que, dans l'intervalle, au cas d'une action quelconque mettant en danger nettement l'indépendance polonaise et à laquelle le Gouvernement polonais estimerait être de son intérêt vital de résister avec ses forces nationales, le Gouvernement de Sa Majesté se considérerait comme tenu immédiatement de soutenir la Pologne par tous les moyens.

« Le Gouvernement britannique a donné au Gouvernement polonais des assurances dans ce sens.

« Je puis ajouter que le Gouvernement français m'a autorisé à affirmer clairement que son attitude était la même que la nôtre en cette matière. »

Dans les premiers jours du mois d'avril 1939, M. Beck, ministre des Affaires Etrangères de Pologne, se rendit à Londres sur l'invitation du Gouvernement britannique.

A l'issue de cette visite, le communiqué suivant fut publié à Londres et à Varsovie :

« Les conversations avec M. Beck ont couvert un champ étendu et montré que les deux Gouvernements étaient en complet accord sur certains principes généraux.

« Il a été convenu que les deux nations étaient prêtes à conclure un accord d'un caractère permanent et réciproque, afin de remplacer l'assurance présente, temporaire et unilatérale, donnée par le Gouvernement britannique au Gouvernement polonais.

« En attendant la conclusion de l'accord permanent, M. Beck a donné au Gouvernement britannique l'assurance que le Gouvernement polonais se considérerait comme tenu de venir en aide au Gouvernement anglais, dans les mêmes conditions que celles spécifiées dans l'assurance temporaire déjà donnée par le Gouvernement britannique à la Pologne.

« Comme l'assurance temporaire, l'accord permanent ne serait dirigé contre aucune nation, mais aurait pour but d'assurer la Grande-Bretagne et la Pologne d'une assistance mutuelle dans l'éventualité d'une menace quelconque, directe ou indirecte, contre l'indépendance de l'une ou de l'autre de ces nations.

« Il fut reconnu que certaines questions, y compris celle d'une définition plus précise des différentes façons dont cette aide pourrait devenir nécessaire, exigeraient un examen plus approfondi avant que l'accord permanent pût être conclu.

« Il fut entendu que ces dispositions ne devront empêcher ni l'un ni l'autre des Gouvernements de conclure des accords avec d'autres Gouvernements, dans l'intérêt général de la consolidation de la paix. »

Vers la fin du mois d'août, le texte de l'accord bilatéral, prévu par le communiqué polono-anglais, fut définitivement rédigé et porté à la connaissance publique. Il était rédigé en ces termes :

« Le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et le Gouvernement polonais, désirant placer sur une base permanente la collaboration entre leurs pays respectifs, résultant des assurances d'assistance mutuelle de caractère défensif qu'ils ont déjà échangées, ont résolu de conclure un accord à cet effet et ont nommé comme leur plénipotentiaires :

« Le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord :

« Le Très Honorable Vicomte Halifax, K.G., G.C.S.J., G.C.I.E., Principal Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères;

« Le Gouvernement polonais :

« Son Excellence le Comte Edouard Raczyński, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Pologne à Londres;

« Qui, ayant échangé leurs pleins pouvoirs, trouvés en bonne et due forme, sont convenus des stipulations suivantes :

« Article premier

« Si l'une des Parties Contractantes se trouvait engagée dans des hostilités avec une puissance européenne, à la suite d'une agression de cette puissance, l'autre Partie Contractante donnera sur-le-champ, à celle engagée dans des hostilités, tout l'appui et toute l'assistance en son pouvoir.

« Article 2

« 1° Ces stipulations s'appliqueraient également au cas où une action quelconque d'une puissance européenne menacerait clairement, directement ou indirectement, l'indépendance d'une des Parties Contractantes, et serait de nature telle que la Partie en question considérerait qu'il est vital d'y résister par les armes.

« 2° Si l'une des Parties Contractantes se trouvait engagée dans des hostilités avec une puissance européenne, à la suite d'une action de cette puissance menaçant l'indépendance ou la neutralité d'un autre Etat européen, d'une manière telle qu'elle constitue une menace claire pour la sécurité de cette Partie contractante, les stipulations de l'article premier s'appliqueront, sans préjudice, cependant, des droits de la puissance européenne en question.

« Article 3

« Si une puissance européenne cherchait à saper l'indépendance de l'une des Parties Contractantes, par des mesures de pénétration économique ou de tout autre genre, les Parties Contractantes s'aideront mutuellement à résister à de telles tentatives. Si la puissance européenne en question entamait alors des hostilités contre l'une des Parties Contractantes, les stipulations de l'article premier s'appliqueront.

« Article 4

« Les méthodes d'application des engagements d'assistance mutuelle, contenus dans le présent accord, sont établies entre les autorités compétentes navales, militaires et aériennes des Parties Contractantes.

« Article 5

« Sans préjudice des engagements ci-dessus, des Parties Contractantes de se prêter mutuellement aide et assistance

La presse française et le problème

« L'Action Catholique » d'Ottawa imprime :

« Il est de plus en plus clair que le cinquième partage de la Pologne ne s'effectuera pas sans secousses politiques et diplomatiques. Des protestations s'élèvent de toutes parts, se dirigeant vers San-Francisco, où elles se révéleront peut-être sous une force collective.

Polono-anglaise

immédiatement au début des hostilités, ces Parties échangeront et se donneront rapidement des informations relatives à tout développement qui pourrait menacer leur indépendance et, en particulier, relatives à tout développement qui risquerait de provoquer la demande de mettre en application ces engagements.

« Article 6 »

« 1° Les Parties Contractantes se communiqueront l'une à l'autre les clauses de tout engagement d'assistance contre l'agression qu'elles ont déjà donné ou peuvent à l'avenir donner à d'autres Etats.

« 2° Si l'une des Parties Contractantes avait l'intention de contracter un tel engagement après l'entrée en vigueur du présent accord, l'autre Partie Contractante devra en être informée, afin d'assurer le bon fonctionnement de l'accord.

« 3° Aucun nouvel engagement que les Parties Contractantes pourraient contracter à l'avenir ne limitera leurs obligations découlant de l'accord présent et ne créera pas indirectement de nouvelles obligations entre la Partie Contractante non participante à cet engagement et l'Etat tiers en question.

« Article 7 »

« Si les Parties Contractantes se trouvaient engagées dans des hostilités à la suite de l'application du présent accord, elles ne concluront pas d'armistice ni de traité de paix si ce n'est par accord mutuel.

« Article 8 »

« 1° Le présent accord restera en vigueur pendant cinq ans.

« 2° A moins qu'il ne soit dénoncé six mois avant l'expiration de cette période, il restera en vigueur, chacune des Parties Contractantes ayant, dès lors, le droit de le dénoncer à tout moment, sur un préavis de six mois.

« 3° Le présent accord entrera en vigueur dès le moment de sa signature.

« En foi de quoi les plénipotentiaires susmentionnés ont signé le présent accord et y ont apposé leur sceau.

« Fait en anglais en double exemplaire, à Londres, le 25 août 1939.

« Un texte polonais fera par la suite l'objet d'un accord entre les Parties Contractantes, et les deux textes seront alors authentiques.

« (L.S.) Edward Raczyński.
« L. S.) Halifax. »

A l'accord précité vint s'ajouter un protocole secret, qui ne fut publié à Londres que le 6 avril 1945.

Cette publication eut lieu à la suite du débat, ouvert à la fin du mois de février 1945 à la Chambre des Communes, au sujet de la question polonaise. Au cours de ce débat, le problème de la compatibilité des décisions de Crimée avec l'accord polono-anglais avait été soulevé.

Voici le texte du protocole :

« Le Gouvernement de Pologne et le Gouvernement du Royaume-Uni et de l'Irlande du Nord se sont mis d'accord pour interpréter de la façon suivante le pacte d'assistance mutuelle, signé ce jour, et pour considérer cette interprétation comme la seule authentique et engageant les deux parties.

« 1 (a) L'expression « une des puissances européennes », employée dans le texte de l'accord, signifie l'Allemagne.

« (b) En cas de l'action d'une puissance européenne autre que l'Allemagne, tombant sous l'application de l'article 1 ou 2, les Parties Contractantes se consulteront mutuellement sur les mesures à prendre en commun.

« 2 (a) Les deux Gouvernements doivent, de temps en temps, déterminer par un accord mutuel les cas hypothétiques d'une action de l'Allemagne, tombant sous l'application de l'article 2 de l'Accord.

« (b) Jusqu'à l'obtention de l'agrément de deux Gouvernements pour des modifications des décisions suivantes de ce paragraphe, ils considéreront : que le paragraphe (1) de l'article 2 de l'Accord se réfère à la Ville Libre de Dantzig; et que les événements prévus dans le paragraphe (2) de l'article 2 se réfèrent à la Belgique, à la Hollande et à la Lithuanie.

« (c) La Lettonie et l'Estonie seront considérées par les deux Gouvernements comme incluses dans l'énumération des pays prévus par le paragraphe (2) de l'article 2, à partir du moment où l'accord d'assistance mutuelle entre le Royaume-Uni et un tiers Etat comprendra ces deux pays.

« (d) En ce qui concerne la Roumanie, le Gouvernement du Royaume-Uni se réfère à la garantie qu'il a donné à ce pays. De son côté, le Gouvernement de Pologne se réfère aux engagements mutuels,

contractés dans le cadre de l'Alliance polono-roumaine, engagements que la Pologne n'a jamais considérés comme incompatibles avec l'amitié traditionnelle l'unissant à la Hongrie.

« 3. Au cas où l'une des Parties Contractantes concluerait avec une tierce puissance des engagements énoncés dans l'article 6 de l'Accord, ces engagements seront obligatoirement conçus de telle façon que leur application n'enfreigne pas la souveraineté et l'inviolabilité territoriale de l'autre Partie Contractante.

« 4. Ce protocole constitue une partie intégrale de l'Accord signé en date d'aujourd'hui, dont il ne dépasse pas la portée.

« En foi de quoi les plénipotentiaires susmentionnés ont signé le présent accord.

« Fait en anglais en double exemplaire, à Londres, le 25 août 1939.

« Un texte polonais fera par la suite l'objet d'un accord entre les Parties Contractantes, et les deux textes seront alors authentiques.

« Edward Raczyński,
« Halifax. »

Bien entendu, et ainsi qu'il en résulte de l'article premier du protocole, il n'est guère surprenant que l'expression « une des puissances européennes » signifie l'Allemagne. L'Accord fut conclu dans une période où la paix était menacée par Hitler. C'est pour cette raison que l'entente polono-anglaise présentait un caractère anti-allemand.

Par contre, il faut considérer comme particulièrement important l'article 3 du protocole, stipulant que les engagements des Parties Contractantes envers une tierce puissance devaient être conclus de telle façon que leur exécution n'enfreindrait pas la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'autre Partie Contractante.

La publication de ce protocole a incité la presse anglaise à publier une série de commentaires.

« Les Gouvernements britannique et américain — a écrit le « Times » — n'ont pris à Yalta aucune disposition exécutive portant préjudice à l'intégrité territoriale de la Pologne. Les deux Gouvernements se sont seulement chargés de recommander au Gouvernement polonais d'accepter que la frontière russo-polonaise suive le tracé de la ligne Curzon. »

Cette interprétation fait donc justice de la légende faussement accréditée, suivant laquelle les frontières orientales de la Pologne auraient été définitivement fixées à Yalta. La Grande-Bretagne, en effet, n'a pu prendre aucun engagement ferme à ce sujet, puisque le texte de l'Accord anglo-polonais et celui du protocole secret s'y opposaient.

Quant à la « recommandation » au sujet des frontières, seul un Gouvernement polonais, issu de la volonté populaire, après des élections libres, pourra l'examiner.

Politique du Canada vis-à-vis des Polonais

« En réalité, le traitement promis à la Pologne est pire que celui que l'on infligera à l'Allemagne. Qu'a-t-on donc décidé à Yalta au sujet de ces deux pays ? La conférence de la Paix doit priver l'Allemagne au plus de 15 pour cent de son territoire, tandis que la Pologne doit en perdre 40 pour cent. »

La presse américaine et la conférence de San Francisco

Commentant les accords de Yalta, Hure Anne Mac Cormick écrit dans le « *New-York Times* » :

« Depuis la publication des accords de Yalta, des événements qui ont jeté l'ombre du doute sur les décisions prises par les « trois Grands » se sont produits. Les faits les plus éclatants sont :

1) Le refus opposé par le gouvernement soviétique à toutes les candidatures, quelles qu'elles soient, au futur gouvernement polonais;

2) La mésentente existant entre la Russie et les Alliés, au sujet du changement du gouvernement roumain;

3) La dénonciation inopinée du traité russo-turc.

« Il vaut mieux, toutefois, discuter ouvertement ces dissensions inévitables que garder secrètes les objections de chaque partie. L'organisation de la paix sera aussi pénible et aussi accablante que la conduite de la guerre. »

Dans un autre article, consacré aux difficultés de l'ajournement de la Conférence de San-Francisco, Mme Mac Cormick écrit :

« L'efficacité des accords des « trois Grands » dépend de la solution du problème polonais. A la Conférence de Crimée, la Russie a accepté un compromis, dont le principe essentiel fut l'adhésion des représentants de Pologne et de l'étranger au Comité de Dublin. Cependant, le gouvernement soviétique n'a voulu consentir à aucune candidature posée par les Polonais ou par les gouvernements alliés. D'autre part, l'exigence de la Russie d'admettre à la Conférence de San-Francisco le Comité de Dublin fut rejetée par Londres et Washington.

« La révélation de ces dissensions existant entre les trois grandes puissances est en même temps malencontreuse et utile. D'un côté, elles nous rappellent que les définitions dans les relations internationales doivent être soigneusement précises et avoir la même signification dans toutes les langues, si l'on veut que la confiance réciproque règne entre les peuples.

« D'autre part, il convient, devant ces dissensions, de procéder à un épurement de l'atmosphère internationale et à l'aplanissement des divergences, si l'on veut que la lutte pour la sécurité collective se termine par une victoire.

Le « *New-York Herald Tribune* » dans une correspondance de Washington écrit :

« MM. Roosevelt et Churchill ont promis la création d'une Pologne indépendante. Le gouvernement polonais, dont l'obligation essentielle doit consister dans son amitié pour son puissant voisin, ne sera pas un gouvernement indépendant. La signification de l'expression « gouvernement amical » sera définie par le gouvernement russe et il n'y a aucun doute que l'attitude « amicale » doit se rapporter également aux idées du gouvernement russe.

« La Pologne jouira de la même li-

berté d'action que celle formulée par Henry Ford, qui a dit en mettant en vente sa voiture en série : « Vous pouvez avoir une voiture de n'importe quelle couleur, à condition qu'elle soit noire. »

De son côté, le « *New-York Daily Mirror* » commente le refus de la proposition russe d'admettre le Comité de Lublin à la Conférence de San-Francisco. Il écrit :

« On ne sait pas encore quelle sera la réaction du maréchal Staline devant ce refus. Les bruits courent que la Russie se retirerait peut-être de la Conférence de San-Francisco, mais nous en doutons. Elle a trop à gagner à cette conférence. Il faut s'attendre tout-

fois à de grandes surprises de sa part. »

Voici, enfin, l'avis du correspondant de Washington de P. M. :

« L'histoire des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et la Russie se caractérise, depuis 1941 jusqu'à aujourd'hui, par des hésitations et par un manque de netteté.

« Les Etats-Unis ont provoqué, en 1941, des suspicions en U.R.S.S. en prédisant une défaite de la Russie au bout de six semaines. D'autre part, l'Amérique n'a fait aucun effort pour faire comprendre à la Russie qu'il existe une possibilité de relations amicales et d'aide militaire avec elle. Les Etats-Unis ont également encouragé la Russie à une expansion diplomatique en fermant les yeux là où des questions épineuses se présentaient.

« La Russie avait des raisons de croire que le gouvernement des Etats-Unis n'était pas opposé aux accords avec le Comité de Lublin. Ce n'est qu'en décembre 1944 que le Département d'Etat protesta contre le règlement unilatéral du problème polonais.

« Une chose n'est pas claire : les Etats-Unis veulent-ils collaborer avec la Russie, sur la base d'un compromis sain, ou veulent-ils lui céder, sans s'opposer en même temps à la politique des pas hostiles aux Soviets ? C'est là le point faible de la diplomatie américaine. La crise qui existe actuellement dans les relations diplomatiques des Etats-Unis, en est l'expression. Toutefois il n'y a pas lieu de prévoir de changement. »

Vous ne connaissez qu'imparfaitement
la question polonaise

DOCUMENTS

vous renseigne sur cet important
problème d'actualité

Le mythe de la bonne Allemagne

(Suite de la première page)

« Le nouveau maire de la ville de Recklinghausen qui administre la ville sous le régime de l'A. M. G., s'appelle Joseph Hellermann. Indiscutablement anti-nazi, il était dans le passé conseiller de l'école municipale.

« Lorsque je parlais avec lui, le ton et la teneur de ses propos laissaient transparaître la haine du nazisme, mais en dehors de cela ils trahissaient la même mentalité que celle que je venais de constater chez les autres Allemands.

« Par exemple, Hellermann approuva l'occupation de la Rhénanie par Hitler, en appelant cet acte « libération de la rive occidentale du Rhin », ainsi que l'annexion de l'Autriche. Il ajouta seulement que les moyens par lesquels cette annexion avait été obtenue n'avaient pas été bien choisis.

« Interrogé sur ce qu'il pensait de l'envahissement de la Pologne, il répondit : « Bah ! La Pologne c'était un peuple inférieur auquel on ne pouvait pas faire confiance. »

« Ensuite il exprima l'opinion suivante : « Nos adversaires de la première guerre mondiale portent une grande part de responsabilité dans l'ascension d'Hitler, parce qu'ils n'ont pas accepté de soutenir la démocratie allemande et qu'ils n'ont pas empêché la crise économique qui réduisit au chômage des millions d'ouvriers. »

« Il ajouta encore :

« Je suis dégoûté du manque de reconnaissance de la part des ouvriers étrangers, pillant maintenant les paysans allemands, par lesquels ils avaient été si bien traités. »

Voilà donc les idées d'un individu qu'on a pris le soin de nous présenter comme anti-hitlérien. On y trouve résumées les pensées maîtresses du pangermanisme, qui demain, si on n'y prend garde, tâchera de se couler dans un nouveau moule, à savoir : mépris des peuples voisins, droit à toutes les annexions ou spoliations, plainte contre l'esprit « antidémocratique » des vainqueurs et contre le manque de reconnaissance des « heureux déportés ».

Nous nous bornerons à répondre à M. Hellermann et à des milliers de ses semblables que ce qui a favorisé l'ascension d'Hitler, ce fut l'évacuation prématurée de la Ruhr d'abord, de la Rhénanie ensuite.

Nous osons espérer que l'on s'en souviendra opportunément dans les capitales alliées et qu'on ne s'y laissera pas prendre au mythe de la bonne Allemagne.

La victoire et les souffrances indicibles des populations civiles n'auront servi à rien, si l'on ne se pénètre pas, dès maintenant, de cette vérité première que tout acte de générosité sera toujours interprété par l'Allemand comme un signe de faiblesse et, partant comme un encouragement à ses immortelles ambitions agressives.

Une déclaration des évêques catholiques des Etats Unis en faveur de la Pologne

Le Comité directeur du « National Catholic Welfare Conference », organisation catholique de bienfaisance, dont font partie les archevêques et les évêques des Etats-Unis, a publié à Washington une déclaration sur la responsabilité des Etats-Unis dans l'œuvre de la garantie de la liberté pour tous les peuples.

Cette déclaration parue dans le *New-York Times* et le *New-York Herald Tribune* critique les plans de sécurité qui ont pour but de remplacer les organisations internationales, basées sur le droit, par une alliance des grandes puissances.

La procédure des votes adoptée à Yalta n'est pas conforme aux principes de Dumbarton Oaks au sujet de la souveraineté et de l'égalité de tous les peuples épris de paix.

Les Polonais sur le front italien

(Suite de la deuxième page)

« On a l'impression que c'est grâce à un petit nombre de fanatiques, qui se défendent littéralement jusqu'au dernier souffle, que les Allemands peuvent replier leurs forces principales.

« Ainsi, au bout de cinq ans de guerre, les Allemands trouvent dans la plaine italienne des réminiscences de la campagne de 1939, qui se déroula dans les plaines polonaises. Mais la situation est renversée. Ce sont les Polonais qui ont la supériorité technique, qui disposent d'un matériel de qualité supérieure, d'un état-major et de soldats très sûrs. Il y a encore une chose qui n'existait pas en Pologne, le manque de foi dans l'avenir et l'apathie. »

3) L'aviation polonaise

Le correspondant de guerre de l'Agence P. A. T. rapporte d'un camp d'aviation polonais sur le front de l'Ouest :

« Dans la période allant du 24 mars, c'est-à-dire depuis le moment où le Rhin fut franchi par les forces alliées, au 7 avril, les pilotes polonais ont effectué 606 vols, lâchant environ 70.000 kgs de bombes et attaquant certains objectifs à la mitrailleuse.

« Voici le bilan chiffré de leurs raids :
 « Autos : détruites 150; endommagées, 46;
 « Autos blindées : détruites 3;
 « Motocyclettes : détruites 5;
 « Véhicules hippomobiles : détruits 28; endommagés 6;
 « Bateaux : détruits 2; endommagés, 2;
 « Ponts : détruit 1; endommagé 1;
 « Locomotives : détruite 1; endommagées 2;
 « Wagons de chemins de fer : détruits 12; endommagés 7;
 « Voies ferrées : détruites 11; endommagées 7. »

La déclaration des évêques demande aux peuples d'adopter une Charte Internationale des Droits, qui assurerait aussi bien à l'individu qu'aux collectivités tous les droits dus à l'homme.

Dans sa partie consacrée à la Pologne la déclaration dit que la solution apportée par la Conférence de Crimée a déçu tous ceux qui fondaient leurs espoirs sur la Charte de l'Atlantique. On y lit ces lignes :

« La Pologne qui s'opposa à l'invasion allemande dès le début de la guerre, la Pologne qui a souffert plus que tous les autres peuples, la Pologne qui a lutté et qui continue à lutter aux côtés de nos armées sur tous les fronts européens, fut forcée, par ses alliés, à renoncer à une partie de ses territoires. En compensation on lui garantit, à Yalta, que dans le monde reconstruit elle existerait comme un état fort et indépendant, avec un gouvernement choisi par des élections libres. Le Président des Etats-Unis est obligé de veiller à ce que le droit aux élections libres et secrètes soit garanti au peuple polonais. Aucune puissance étrangère ne peut exercer son influence sur les élections ni sur l'exécution de leur résultat. Une Pologne libre, indépendante et démocratique est indispensable à la paix du monde. Elle ne peut devenir une marionnette contrôlée et dominée par une puissance étrangère quelconque. Si la Pologne reçoit une garantie de ses droits à la liberté et à l'indépendance, elle remplira avec tout son dévouement, sa part dans l'organisation de la communauté internationale. Si toutefois elle était réduite en esclavage, et si ses chefs étaient forcés de demeurer en exil ou étaient anéantis, l'amour de la liberté ne serait pas arraché du cœur des polonais mais la semence d'une nouvelle guerre serait jetée. »

Commentant la déclaration des évêques, le *New-York Herald Tribune* dé-

severes formulées sur les plans fondamentaux d'organisation de la sécurité, la déclaration de l'épiscopat met les organisateurs de la Conférence de San-Francisco en face de nouveaux problèmes. Le journal prévoit que cette déclaration aura de grandes répercussions dans les pays alliés et particulièrement en Amérique latine.

Après la mort du Président Roosevelt

ROOSEVELT

La revue bi-mensuelle polonaise « *Wrocimy* » publie, dans son n° 3, un article consacré à la politique étrangère du Président Roosevelt.

En évoquant le moment historique dans lequel le Président Roosevelt a quitté ce monde, l'auteur écrit :

« Le Président ne verra pas le grand jeu qui attend les Alliés après l'écrasement de l'Allemagne. Il ne sera pas là pendant la période où les nations anglo-saxonnes seront obligées d'assurer la paix et la liberté au monde pour une durée excédant celle d'un simple armistice.

« Pour nous, Polonais, la mort de M. Roosevelt est une grande perte, une perte cruelle. Et non seulement à cause de ses belles paroles qui retentissent encore dans nos oreilles : « Pologne — inspiration du monde », « L'Amérique fera tout pour que la Pologne retrouve sa liberté. »

« Nous nous souvenons tous du célèbre discours de Roosevelt prononcé à l'occasion du deuxième anniversaire de la Charte de l'Atlantique, le 14 août 1943, discours dans lequel il déclara : « Notre ennemi, ce n'est pas seulement l'Italie, l'Allemagne et le Japon, c'est aussi toutes les forces de l'oppression, de la barbarie et de l'intolérance, qui se sont toujours opposées au progrès de la civilisation. »

« Nous nous souvenons — continue la revue *Wrocimy* — que Roosevelt recherchait avec une fermeté particulière des entretiens directs avec Staline et qu'il voulait se rendre compte personnellement des chances et des perspectives de la coopération anglo-saxonne après la guerre avec l'U.R.S.S.

« Nous savons, qu'après l'entrevue de Yalta, Roosevelt s'est forgé une opinion définitive sur les futures relations avec les Soviets. Nous savons qu'il est rentré en Amérique complètement au courant de cette question et qu'avant sa mort il n'avait plus aucun doute là-dessus, ayant réussi à trouver une réponse à tous les points obscurs. »

Madame la générale Sikorska visite le Nord

Mme la Générale Sikorska, qui séjourne depuis quelque temps en France, a passé plusieurs jours dans le nord de la France, visitant les colonies polonaises les plus importantes. A Lens, Mme Sikorska a déposé une couronne au pied du monument aux morts. Elle était accompagnée de M. Sion, maire de la ville, de plusieurs conseillers municipaux, des représentants des organisations polonaises locales et de M. Baran, président du Comité Central de la Lutte. Elle a assisté, ensuite, au Congrès des Représentants des Eclaireurs polonais du nord de la France.



Varsovie 1944...

La capitale de la Pologne est littéralement semée de cimetières. On trouve partout les tombes des héros : dans les squares, dans les parcs publics, dans les cours... Orpheline de guerre, une petite fille prie sur la tombe de ses parents (ci-dessous).

Pendant l'insurrection, les patriotes avaient organisé une "poste de campagne", qui fonctionna à merveille et qui était desservie par des scouts. Voici une boîte aux lettres du quartier POWISLE. On y distingue l'aigle polonais ainsi que l'insigne du scoutisme (en bas).

Lors des bombardements de Varsovie (Avril-Septembre 1944) l'Église de la Sainte-Croix, où reposait le cœur de Frédéric Chopin, fut entièrement détruite. Comme par miracle, la statue de Jésus portant la croix demeura intacte. La population de Varsovie considère cette statue comme le symbole de la Capitale martyrisée et trahie.



L'ARMÉE POLONAISE EN FRANCE

Dès leur arrivée à Paris, les prisonniers polonais, libérés par l'avance victorieuse des armées alliées, s'engagent dans l'Armée polonaise, en se présentant à la caserne Bessières.

